

## NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2021 – 078	<b>PLAN BLEU</b> <b>RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DE LA COVID-19</b> <b>RÉALISÉE AU SEIN DE L'UNITÉ DE VIE « LES IRIS » AU B1</b> <b>AUPRÈS DES RÉSIDENTS ET DU PERSONNEL</b>	27.10.2021

À l'attention de l'ensemble des résidents,  
À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,  
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS),  
À l'attention de l'ensemble du personnel,

Madame, Monsieur,

Nos valeurs de bienveillance, d'écoute et d'éco-citoyenneté nous imposent à votre endroit une transparence totale et une collaboration avec tous.

Comme évoqué dans les notes d'information n°2021-076 et n°2021-077, une Aide-Soignante de la Résidence DEBROU, qui travaille au sein de l'Unité de vie « Les Iris » - 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment B - été déclarée positive à la *COVID-19* le jeudi 21 octobre 2021.

L'agent positif à la *COVID-19* revenait d'une période de congés de 8 jours et n'avait travaillé que le mardi 19 octobre 2021 après-midi. L'agent a toujours porté le masque durant son service et respecté les mesures barrières en vigueur. En outre, il apparaît que l'agent n'a pas été contaminé au sein de l'établissement.

Pour autant, et face à cette situation, en tant que Directeur et représentant légal de la Résidence DEBROU, j'ai décidé de déclencher une campagne de dépistage auprès de l'ensemble des résidents et du personnel de l'unité de vie « Les Iris » au B1.

**Cette campagne de dépistage a eu lieu le vendredi 22 octobre 2021 après-midi. Et aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous informer que l'ensemble des tests RT-PCR pratiqués sont négatifs, tant pour les résidents que pour le personnel.**

**Ainsi à ce jour, le mercredi 27 octobre 2021, et à cette heure, il n'existe pas, au sein de la Résidence DEBROU, de foyer de contamination à la *COVID-19*.**

**En conséquence, et dès aujourd'hui, je vous informe que je lève les mesures qui avaient été mises en place le jeudi 21 octobre 2021 par note d'information n°2021-076, et notamment, pour ce qui concerne les familles et les proches rendant visite aux habitants de l'unité de vie « Les Iris » : vous êtes à nouveau autorisés à retirer le**

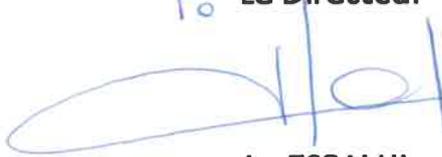
masque chirurgical dans le logement de votre proche et au niveau des jardins. Il vous est également à nouveau possible de partager un repas avec votre proche au sein d'un salon convivial à votre disposition.

En revanche, dans un souci de vigilance collective, je vous demande à tous de respecter les mesures barrières toujours en vigueur au sein de la Résidence DEBROU. Les mesures déjà en place actuellement doivent être strictement respectées, et notamment :

- L'inscription de chaque personne sur le registre des entrées,
- La désinfection des mains à la solution hydroalcoolique à l'entrée de l'établissement,
- La présentation du pass sanitaire à l'accueil ou à tout membre du personnel susceptible de le demander.

La sécurité de tous dépend de la vigilance de chacun.

**Vous remerciant vivement de votre confiance,**

P. Le Directeur  
  
A. ESSALHI

